

Info Marne

« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde »

SOMMAIRE (cliquez sur l'article)

Édito : Des vacances pour toutes et tous !	1
Saint-Gibrien : Grève au PIC du 19 au 27 juin	2
Épernay - Le champagne en lutte : La convention collective n'est pas négociable	2
Châlons-en-Champagne EPSM de la Marne : huit ans de travail puis licencié... ..	
Inacceptable !	3
Reims : La rentrée sociale sera chaude dans les transports urbains.....	3
SNCF : Ouverture à la concurrence : le précédent normand.....	3
Vatry aéroport : un bol d'oxygène pour l'emploi ?	4
Châlons-en-Champagne - Congrès de la FAPT 51	4

Édito : Des vacances pour toutes et tous !



Les vacances ne sont pas un luxe, elles sont un droit. À l'heure où des millions de salariés, de retraités et de familles renoncent à partir faute de moyens, il est urgent de rappeler une évidence, le droit aux vacances pour toutes et tous est une conquête sociale essentielle.

Pouvoir partir quelques jours, changer d'environnement, se reposer, partager des moments en famille ou entre amis n'est pas un privilège réservé à ceux qui en ont les moyens. Les vacances participent pleinement à la santé physique et mentale. Elles permettent de récupérer après une année de travail souvent marquée par des cadences élevées, le stress et la fatigue. Elles sont aussi un facteur d'épanouissement personnel, d'accès à la culture, aux loisirs et à la découverte d'autres paysages.

Pourtant, les inégalités se creusent. L'augmentation du coût de la vie, des transports, des hébergements et des activités prive de plus en plus de personnes de ce droit fondamental. Les salariés les plus précaires, les familles monoparentales, les jeunes, les retraités aux pensions modestes sont les premiers touchés. Cette situation est inacceptable.

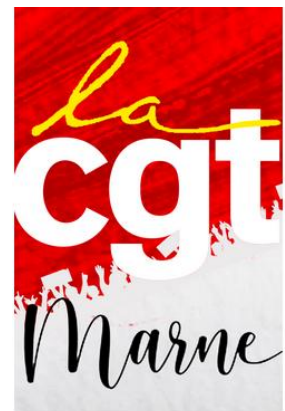
Pour la CGT, le droit aux vacances s'inscrit dans le prolongement des grandes conquêtes sociales obtenues par les luttes des salariés. Les congés payés, gagnés en 1936 grâce à la mobilisation du monde du travail, ont marqué une avancée historique vers plus de justice sociale et de dignité. Aujourd'hui, cet héritage doit être défendu et renforcé.

Cela passe par des salaires qui permettent réellement de vivre et de partir en vacances, par une revalorisation des pensions, par le développement du tourisme social et associatif, par le soutien aux colonies de vacances et aux centres de loisirs, ainsi que par le maintien et le développement des œuvres sociales des Comités Sociaux et Économiques. Il est également indispensable de préserver les services publics qui facilitent l'accès aux loisirs, aux transports et à la culture.

Les vacances sont aussi un moment de lien social, de solidarité et de citoyenneté. Elles permettent de se ressourcer, de retrouver sa famille, de découvrir d'autres territoires et de construire des souvenirs qui participent à l'équilibre de chacun. Une société qui refuse ce droit à une partie de sa population est une société qui accentue les fractures sociales.

La CGT continuera à porter cette exigence de justice : le droit aux vacances doit être effectif pour toutes et tous. Parce que le repos, la santé, le bien-être et le temps libre ne sont pas des marchandises, mais des droits fondamentaux. Défendre le droit aux vacances, c'est défendre une société plus humaine, plus solidaire et plus égalitaire.

Ghislain BRIDE, Secrétaire Général de l'Union départementale CGT de la Marne



10 juillet 2026
#155

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne
15, boulevard de la Paix
BP 11215
51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04
udcgt51@laposte.net
www.udcgt51.fr



Saint-Gibrien :

Grève au PIC du 19 au 27 juin



Suite à la fermeture de la PIC (Plateforme Industrielle Courrier) de Saint-Gibrien et au transfert des agents vers la plateforme courrier, une réorganisation brutale a été mise en place par La Poste. Cette brutalité s'explique notamment par un manque de transparence quant à l'activité à venir : abandon du tri courrier au profit d'activités colis et de préparation des plis non adressés (publicité), sans vision claire ni accompagnement suffisant pour les agents.

Face à cette situation, les agents ont collectivement décidé de déposer un préavis de grève d'une semaine afin de permettre à chacun d'exprimer son mécontentement avec deux jours forts. Les revendications portent notamment sur plusieurs points majeurs : l'absence de présence RH sur site, avec une gestion assurée à distance depuis Épernay malgré un portefeuille trop important pour une seule personne ; la réorganisation du service S3C menée sans visibilité pour les agents, malgré les alertes répétées de la CGT ; la dégradation des conditions de travail, marquée par une absence de polyvalence et une concentration sur des tâches physiques liées aux colis (PNA) ; ainsi que la suppression de l'ensemble des usages sans préavis ni consultation préalable, la direction invoquant une supposée équité plutôt que le respect des droits existants.

Deux temps forts ont eu lieu, le vendredi 19 juin et le mercredi 24 juin. Si la mobilisation globale sur la plaque dépasse les 10 % de grévistes le 24 juin, une analyse plus précise, centrée sur les anciens agents de la PIC (moins de 120 agents), met en évidence une mobilisation significative. En effet, 49 agents étaient grévistes le 24 juin, soit environ 40,8 % des effectifs concernés.

Ces éléments traduisent une montée en puissance de la mobilisation et un malaise persistant face aux conditions de cette réorganisation.

Epernay - Le champagne en lutte : La convention collective n'est pas négociable



Face à la volonté des employeurs de s'attaquer aux droits collectifs, le message de la CGT du champagne est clair : la prime de fin d'année, les garanties conventionnelles et le droit de grève ne sont pas des privilèges, ce sont des droits acquis par les luttes.

L'assemblée générale de militants a donc appelé les salariés du Champagne à se mobiliser et à se mettre en grève le jeudi 9 juillet 2026, avec un rassemblement à 10 h, avenue de Champagne à Épernay.

Cette mobilisation devra permettre de faire entendre fortement la colère des salariés. Alors que toute la filière devrait aujourd'hui se concentrer sur l'amélioration des conditions d'accueil, d'hébergement, de travail, de santé et de sécurité des saisonniers à l'approche des vendanges, le patronat du Champagne choisit au contraire d'ouvrir un nouveau front contre les salariés en s'attaquant à la prime de fin d'année et au droit de grève.

Pour la CGT, ce choix patronal est irresponsable. Il détourne le débat des véritables urgences sociales de la filière et confirme la volonté de l'UMC (Union des Maisons de Champagne) de faire reculer les droits collectifs, au lieu de répondre aux besoins de tous les salariés de la filière.

Si l'UMC persiste dans sa volonté de s'attaquer à la convention collective, les salariés devront être prêts à durcir le rapport de force, y compris pendant la vendange et lors des expéditions de fin d'année.

Face au détricotage de notre convention collective, une seule réponse : l'organisation, l'unité et la grève.

[\(Voir l'article de l'Union : « les syndicats veulent faire grève pour défendre la grève. »\)](#) [\(Voir le site de la CGT du champagne\)](#) [\(voir le reportage France 3\).](#)

Châlons-en-Champagne **EPSM de la Marne : huit ans de travail puis licencié... Inacceptable !**

Après huit années passées au service de l'EPSM (Etablissement Public de Santé Mentale) de la Marne, un agent du service logistique a été licencié au moment même où il allait accéder à la titularisation. Une décision que la CGT juge profondément injuste et incompréhensible.

Une décision d'autant plus choquante quand on mesure l'investissement des agents des services logistiques pour faire face à la canicule et assurer la continuité de fonctionnement des services.



Pour la CGT de l'EPSM, ce licenciement envoie un signal inquiétant à l'ensemble des agents : après des années d'engagement sans faille, personne n'est à l'abri. Elle exige le retrait de cette décision, la réintégration de notre collègue et appelle les personnels à signer massivement la pétition de soutien. Parce qu'aujourd'hui c'est lui, demain cela pourrait être n'importe lequel d'entre nous.

[\(Lire le tract et la pétition « 8 ans de travail... puis licencié au moment de devenir titulaire, c'est inacceptable ! »\)](#)

Reims : La rentrée sociale sera chaude dans les transports urbains

Suite au désaccord sur la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) aux transports urbains de Reims, la rentrée sociale s'annonce chaude. La CGT ne peut admettre le revirement de la direction qui a soudainement « oublié » les engagements qu'elle avait pris lors de la troisième réunion de négociation, notamment une clause de revoyure pour prendre en compte les aléas de la période.

La négociation est une chose sérieuse avec ses règles, qui engagent les parties, comme une loi qu'elle se donnerait à elle-même.

La CGT ne peut négocier des pertes de pouvoir d'achat. Alors que le SMIC a été réévalué de 1,18 %

au 1^{er} janvier 2026 et de 2,41% au 1^{er} juin 2026, signer 1,2 % sans clause de revoyure serait entériner une perte de pouvoir d'achat.

La CGT met la période estivale à profit pour être aux côtés des salariés et préparer le rapport de forces qui s'annonce pour la rentrée.

Une pétition vient d'être lancée pour préparer le collectif à l'engagement par la grève. Elle est déjà massivement signée. Comme indiqué à la direction le 19 juin, l'ultime réunion de négociation pour conclure ces NAO se fera dans le cadre de l'alarme sociale et du préavis de grève qui seront déposés par la CGT. ([Lire le tract de la CGT des transports urbains : « J'ai la mémoire qui flanche, j'me souviens plus très bien... »](#))

SNCF : Ouverture à la concurrence : Le précédent normand



La région Normandie vient de suspendre la procédure d'appel d'offres concernant l'exploitation de l'Etoile ferroviaire de Rouen.

Les entreprises concurrentes de la SNCF veulent que la Région finance un nouveau dépôt de maintenance du matériel car en cas de victoire de l'appel, elles ne veulent pas travailler au dépôt SNCF de Sotteville-lès-Rouen. Surcoûts explosifs garantis. Finies les économies promises aux élus et aux contribuables par la libéralisation.

La région Normandie reconnaît que les contraintes liées à la maintenance, à l'organisation, à la sécurité et à l'exploitation n'avaient pas été suffisamment prises en compte. Une nouvelle procédure devra être relancée avec une réorganisation complète des installations de maintenance.

Cette décision donne raison à la CGT qui dénonce depuis des années la vente à la découpe en fonction d'appels d'offres qui pénalisent les usagers, les cheminots et la sécurité des circulations, et les surcoûts générés par la mise en concurrence du transport ferroviaire de voyageurs.

Gageons que cet exemple vertueux puisse inspirer les décideurs de la région Grand Est quant à leur projet mortifère d'appels d'offres pour l'Etoile de Reims visant à filialiser la quasi totalité de l'offre TER, train et bus du bassin de Reims et de l'ex-Champagne-Ardenne.

Le choix de la filialisation amènerait mécaniquement à la perte du statut ou des acquis de la réglementation pour les agents qui verraient leur activité majoritairement assurée dans la nouvelle structure, d'où la mobilisation des cheminots qui dénoncent le dumping social.

Dernière minute : la région Grand Est annonce la suspension des nouvelles fermetures de guichets qui étaient envisagées. L'interpellation du président de la SNCF à Chaumont par la CGT début juin a porté ses fruits. ([Voir le communiqué de presse de la CGT de Normandie : « ouverture à la concurrence : en Normandie, la réalité rattrape enfin les promesses inatteignables. »](#))

Vatry aéroport :

un bol d'oxygène pour l'emploi ?



Depuis le 1^{er} juillet, la taxe française de deux euros sur les petits colis de moins de 150 euros venus de Chine (Temu ou Shein) est suspendue, remplacée par une taxe européenne.

Or la taxe française mise en place en mars 2026 avait entraîné une baisse de 65 % de l'activité fret de l'aéroport de Vatry, principalement déournée à Liège, servant de prétexte à un « plan de sauvegarde de l'emploi » avec la suppression de 17 emplois sur une trentaine. ([Voir info Marne n°147](#)).

La CGT l'affirme : si les activités transférées en Belgique reviennent à Vatry, les emplois doivent eux aussi revenir. ([Lire l'article de l'Union « Vatry : la fin de la taxe française sur les petits colis va-t-elle stopper la chute de l'aéroport ? »](#))

Châlons-en-Champagne- *Congrès de la FAPT 51*



Le congrès de la CGT FAPT 51 (Fédération des Activités Postales et de Télécommunication) s'est tenu le vendredi 12 juin. 10 % des syndiqués ont participé à cet événement. Ce temps fort de la vie syndicale a permis l'élection d'un nouveau secrétariat.

Les échanges ont été riches et ont notamment porté sur un contexte géopolitique international complexe, ainsi que sur la montée d'un nationalisme préoccupant dans notre pays.

Un état des lieux du syndicat a également été dressé, mettant en évidence un manque de revendications ces dernières années au profit d'une posture trop souvent subie. Cette mandature devra marquer un changement avec une volonté affirmée de porter davantage nos revendications.

Le document d'orientation a ainsi été adopté, visant à renforcer la communication autour de plusieurs axes forts : la mise en place des 32 heures, l'évolution vers un nouveau statut des salariés et travailleurs, ainsi que la lutte contre l'extrême-droite.

L'objectif est clair : renforcer le syndicat tout au long du mandat et redonner toute sa place à l'action collective.



Comme chaque année, l'Info Marne prend ses quartiers d'été.

Le numéro 156 est prévu le vendredi 20 août.

D'ici là, bon courage à celles et ceux qui travaillent et bon repos pour celles et ceux qui sont en congé.

Profitez-en pour recharger les batteries pour une rentrée sociale à l'offensive.